

Avis du Service des normes

Mise à jour des lignes directrices relatives au processus de démonstration des compétences (PDDC)

Date de l’avis : 19 mai 2026

Objet : Modernisation du processus de démonstration des compétences (PDDC) et de la structure tarifaire

Date d’entrée en vigueur : 15 juin 2026

1. Résumé et justification

Nous avons le plaisir d’annoncer la première révision complète du processus de démonstration des compétences (PDDC) depuis 2007.

Au cours des 18 dernières années, les exigences du secteur ainsi que les coûts d’exploitation ont considérablement évolué. Dans le cadre du transfert de l’ensemble des responsabilités liées aux examens à Métiers spécialisés Ontario, nous procédons également à une mise à jour de nos normes d’évaluation afin de les harmoniser avec les pratiques exemplaires actuelles. Ces changements sont nécessaires pour assurer la viabilité à long terme de nos centres d’évaluation, simplifier les processus de facturation pour les intervenants et maintenir des évaluations uniformes et de grande qualité pour tous les candidats.

2. Structure tarifaire normalisée

À compter du **1er janvier 2026**, la structure tarifaire suivante s’appliquera à toutes les évaluations PDDC. Ces frais ont été normalisés afin d’assurer la transparence et l’uniformité dans l’ensemble des régions.

Évaluation	339A	339B	339C
Signaux manuels	\$120	\$120	\$120
Tableaux de charges			
PDDC	\$375	\$375	\$300
Total	\$495	\$495	\$420

Avis concernant le paiement : Tous les frais d’évaluation doivent être perçus et traités directement par les centres d’évaluation approuvés. Aucun paiement ne doit être envoyé à Métiers spécialisés Ontario ni à toute autre organisation non autorisée.

3. Coordonnées des centres d'évaluation approuvés

Pour planifier une évaluation ou obtenir des renseignements sur la disponibilité d'un site, veuillez communiquer avec l'un des centres d'évaluation approuvés suivants :

- **Collège Durham**
Courriel : apprenticeship@durhamcollege.ca
- **Foran's Training Inc.**
Courriel : rforan@forancranes.ca
- **HITE Services Ltd.**
Courriel : info@hiteservices.com
- **Institut de formation des ingénieurs de chantier de l'Ontario (OETIO)**
Courriel : jwong@oetio.com

4. Mise à jour importante de la politique : règles relatives aux reprises

Veuillez prendre connaissance de la nouvelle politique concernant les échecs répétés, mise en œuvre afin de veiller à ce que les candidats soient adéquatement préparés avant de se présenter à l'évaluation.



Politique de reprise

Tout candidat qui échoue à l'une ou plusieurs parties du PDDC (parties 1, 2 et/ou 3) à plus de deux reprises, que ces tentatives aient eu lieu dans le même centre d'évaluation ou dans différents centres, devra respecter une période d'attente d'une année civile complète avant d'être autorisé à reprendre le PDDC.